

## Capitaine Jean Danjou (1828-1863)<sup>1</sup>

« Rien ne prédestine Jean Danjou, qui naît à Chalabre (Aude) le 15 avril 1828, à devenir officier. Son père espère qu'il lui succédera à la tête de l'entreprise familiale de bonneterie. Mais, en 1843, un ancien ouvrier vient à Chalabre avec l'épaulette de sous-lieutenant. L'adolescent l'écoute raconter ses campagnes. Séduit, il décide de devenir officier. Mis en pension à Carcassonne, il y prépare Saint-Cyr, où il est reçu en 1847. A sa sortie d'école, le jeune officier veut réaliser sa vocation : combattre en Algérie. Il choisit un régiment qui y sert. Malheureusement pour lui, ce corps rentre en France avant qu'il ait pu rejoindre les bataillons de guerrier. Qu'à cela ne tienne : il cherche et trouve un permutant. Le 24 septembre 1852, le sous-lieutenant Danjou est affecté au 2<sup>e</sup> régiment de la Légion étrangère (RLE) dans le Constantinois.

L'enseignement dispensé à Saint-Cyr l'ayant préparé au levé des cartes, il fait partie d'une équipe topographique qui dresse la carte d'Algérie. Les membres de cette équipe sont dispersés sur le terrain. Ils communiquent entre eux en tirant des coups de fusil. Le



Figure 2-Main du capitaine Jean Danjou (vidéo)  
[Cliquez sur l'image pour voir la vidéo](#)

21 mai 1853, Jean Danjou a la main emportée par l'explosion du canon du fusil avec lequel il tire. Un recours à la fortune familiale (car la modicité de la solde d'un sous-lieutenant ne permet pas de financer une telle dépense) lui permet de faire confectionner une prothèse articulée en bois qu'il utilise avec adresse.

Promu lieutenant le 23 décembre 1853, Jean Danjou participe à la guerre de Crimée. Sa belle conduite au combat lui vaut une promotion au grade de capitaine puis une nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. La réorganisation de la Légion rendue nécessaire par le retour à la paix entraîne sa mutation dans un régiment de ligne en France. Il n'y reste que sept mois au terme desquels il est réaffecté au 2<sup>e</sup> régiment étranger (RE) avec lequel il participe à la campagne d'Italie. Il a un cheval tué sous lui à la bataille de Magenta. En reconnaissance des services rendus, le roi de Piémont le nomme chevalier de l'ordre militaire de Saint-Maurice-et-Saint-Lazare.

Capitaine adjudant-major au 1<sup>er</sup> bataillon du régiment étranger, c'est-à-dire adjoint au commandant de bataillon, il part pour le Mexique avec la volonté, écrit-il à un de ses frères, « *de faire tout son devoir* ». Ce qu'il fera le 30 avril 1863 à Camerone en fixant trois mille Mexicains pour les empêcher d'attaquer le convoi qu'il a reçu mission de protéger.



Figure 1-Sméou, Portrait de Jean Danjou, Aubagne, musée de la Légion étrangère



Figure 3-Médaille de Camerone  
(Collection privée)

<sup>1</sup> La Légion étrangère – Histoire et dictionnaire sous la direction d'André-Paul Comor, préface d'Etienne de Montety – Editions Robert Laffont (collection Bouquins) et Ministère de la Défense – 2013 – p279-280

Son dossier conservé à Vincennes ne permet pas de connaître les jugements que ses supérieurs portent sur lui. Cependant, qu'il ait tenu la fonction de capitaine adjudant-major d'un bataillon dans les circonstances les plus diverses prouve son autorité sur les officiers et sur la troupe, sa connaissance des règlements et ses qualités de gestionnaire. La proposition qu'il fait le 29 avril 1863 d'envoyer une compagnie « *ouvrir la route* » empruntée par le convoi témoigne de sa compétence tactique. En prenant le commandement de cette unité qui va remplir une mission périlleuse, il exprime son sens des responsabilités. Le lendemain, à l'hacienda de Camerone, le capitaine Danjou, par son sacrifice, entre dans la légende au côté de ses légionnaires de la 3<sup>e</sup> compagnie du régiment étranger. »

**Henry Dutailly**  
**Colonel (er), docteur en histoire**



*Figure 4-Les troupes françaises, retranchées dans l'hacienda, résistent*  
*(Collection privée)*